



Actualités PsyEN Octobre 2018

Académie de Strasbourg

psyen.strasbourg@fsu.fr

Congrès syndical

La FSU organise un congrès syndical le vendredi **9 novembre 2018, de 9h30 à 16 heures, à l'ESPE de Sélestat.**

Afin d'essayer de répondre aux inquiétudes et interrogations des collègues sur notre profession, ce congrès est aussi l'opportunité de faire le point sur la loi « liberté de choisir son avenir professionnel » mais aussi de se renseigner sur les évolutions de carrière et le PPCR, les mutations et les élections professionnelles... Il est également important de travailler ensemble afin de réfléchir à nos points communs et différences entre spécialités.

Ces échanges de pratique, ces temps de réflexion permettent de prendre du recul sur nos actions et notre travail.

Ordre du jour de la journée :

- actualités académiques et nationales
- nos conditions de travail sont-elles acceptables ? Intervention d'un élu en CHSCT
- évolution de carrière – un an après, comment cela s'est-il déroulé en pratique ?
- Les CAPA, qu'est-ce que c'est ? Qui y est présent ? L'importance des élections professionnelles.

Qui peut participer ? : Tout le monde peut participer à ces réunions, EDA et EDO, syndiqués ou pas, titulaires et contractuels, stagiaires.

Comment participer ? Informez par écrit votre chef de service sous couvert de votre supérieur direct que vous participerez au congrès syndical, en joignant la convocation qui vous sera remise en retour lors de votre inscription par mail à : psyen.strasbourg@fsu.fr.

Merci de préciser les questions que vous souhaiteriez voir abordées.

Point sur la rentrée

L'an dernier, suite au mouvement inter-académique, 11 sortants de formation ont été nommés dans l'académie ainsi que 2 collègues venant de l'académie de Créteil et de Reims.

Deux collègues ayant participé au mouvement interacadémique n'ont pu obtenir de mutation.

Au mouvement intra-académique :

- 15 PsyEN EDO ont participé au mouvement. Tous ont obtenu satisfaction sur 1 de leurs vœux.
- 21 PsyEN EDA ont participé au mouvement. 11 ont obtenu satisfaction sur 1 de leurs vœux.

Après la CAPA du mouvement des PsyEN du 13 juin dernier, il restait dans l'académie :

- EDA : 1 poste vacant dans le Bas-Rhin, 6 postes vacants dans le Haut-Rhin.
- EDO : 9 postes vacants dans le Bas-Rhin, 8 postes vacants dans le Haut-Rhin.

Rendez-vous de carrière

Les personnels qui auront un rendez-vous de carrière sont ceux qui ont été promus :

- au 6^{ème} échelon entre le 01/09/17 et 31/08/18
- au 8^{ème} échelon entre le 01/03/17 et 28/02/18
- au 9^{ème} échelon entre le 01/09/17 et 31/08/18

Pour plus d'information sur les rendez-vous de carrière, consultez le site <http://psyen.fsu.fr/spip.php?article100>

Point sur les carrières 2017-2018

- **Avancement accéléré**

3 PsyEN auraient pu prétendre à une promotion accélérée à l'échelon 7. Aucun n'a été promu.

3 collègues ont bénéficié d'un avancement accéléré (gain d'une année) à l'échelon 8 ; 7 étaient promouvables.

- **Classe exceptionnelle**

Lors des 2 campagnes de promotion de grade (01.09.2017 ; 01.09.2018), 13 collègues ont été promus à la classe exceptionnelle : 8 PsyEN-EDA , 5 PsyEN-EDO.

- **Hors-Classe**

11 collègues ont été promus à la Hors-classe au 1^{er} septembre 2018 par le corps des PsyEN ; 6 PsyEN EDO, 5 PsyEN EDA. Ce taux correspond à 17 %.

De plus, 2 PsyEN EDA ont été promus à la HC par le corps des PE (dans le cadre du détachement et de la double carrière).

Profil de l'académie

L'académie de Strasbourg compte 182 psychologues titulaires, 82 dans la spécialité EDA et 100 dans la spécialité EDO.

- 112 PsyEN sont affectés dans le Bas-Rhin,
- 70 sont affectés dans le Haut-Rhin.
- 32 contractuels ont été embauchés dans le second degré,
- 4 contractuels ont été embauchés dans le premier degré.

L'actualité des DRONISEP et des CIO

La loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel a été promulguée le 5 septembre dernier.

L'article 18 qui traite des DRONISEP et des CIO prévoit le transfert de certaines missions et personnels des DRONISEP aux Régions au 01/01/2019 et 200 personnels devraient être transférés sur les 270 actuellement employés dans les DRONISEP.

Concernant les CIO, le Ministère a tenu à ce que l'article figurant dans le code de l'éducation qui prévoit l'existence d'au moins 1 CIO par département demeure.

Le Ministère a répété lors de plusieurs audiences syndicales et associatives qu'il souhaitait que les psyEN soient au plus près des élèves dans les établissements et qu'un travail de réflexion sur l'implantation territoriale des CIO serait conduit conjointement par les rectorats et les régions. A cet effet et pour préparer ce travail, depuis la rentrée, dans plusieurs académies, des groupes de travail à l'initiative des rectorats invitent des DCIO à réfléchir et à justifier de l'intérêt du CIO sur leur territoire !!

Les CIO sont donc toujours et plus que jamais menacés et la mobilisation nécessaire. Le SNES-FSU a organisé une conférence de presse avec la FCPE au niveau national et une pétition intersyndicale a été adoptée. Des déclinaisons académiques de ces actions sont à venir.

<https://www.facebook.com/psyensfu/photos/a.468054063573959/714480968931266/?type=3&theater>

Défendez le métier et faites-vous entendre, SYNDIQUEZ-VOUS !

Pour les EDO au SNES-FSU : <https://www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html>

Pour les EDA au SNUipp-FSU : <https://adherer.snuipp.fr/>

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU ne vivent que grâce aux cotisations de leurs adhérents qui permettent d'organiser stages, colloques, journées d'études dont les frais sont pris en charge par les syndicats.